



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Liberté

Égalité

Fraternité

DRAAF Occitanie

Catherine Foyer-Bénos - Service Régional en charge de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Amélie Genay - Service Régional de l'Alimentation

*Communauté régionale Occitanie Eviter – Réduire - Compenser
Webinaire du 17 novembre 2020*

Des démarches collectives en lien avec la transition agro-écologique

1. Le plan pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires (plan Ecophyto), les réseaux DEPHY et groupes 30000

2. Les GIEE (Groupements d'intérêt économique et environnemental) : un dispositif en lien avec le projet agro-écologique pour la France

3. Les enjeux

- a. La coordination de la capitalisation
- b. La reconnaissance des démarches par le consommateur
- c. L'articulation des dispositifs d'appui à la transition



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1. LE PLAN ECOPHYTO LES RÉSEAUX DEPHY ET GROUPES 30000

Plan Ecophyto

Retour sur le plan Ecophyto II et vers ecophyto II+

Déclinaison
Française de la
directive
européenne
de 2009
« Utilisation
durable des
pesticides »

6 axes
30 actions

Co-Pilotage
avec 4
ministères

Crédits placés
dans les AE

Réduire les risques et les impacts
des produits phytosanitaires

Faire évoluer les **pratiques** et les
systèmes

Amplifier les efforts de
**recherche, développement et
innovation**

Instaurer un débat citoyen
constructif et une **gouvernance
amplifiée**

Supprimer l'utilisation des
produits phytos partout où cela
est possible (**JEVI**)

Encourager la **déclinaison
territoriale**, veiller à la
cohérence des politiques
publiques

Renforcement
des axes du
plan en 2019



Retrait des substances les plus
préoccupantes



Augmenter les produits de bio
contrôle et les Préparations
Naturelles Peu préoccupantes



Soutien de la recherche et
l'innovation



Renforcement la prévention de
l'exposition des populations +
protection biodiversité



Accompagnement des agriculteurs
(FERME-DEPHY, 30000, AB & HVE)

Le réseau DEPHY

Des collectifs d'agriculteurs et des stations d'expérimentations

3 objectifs

Démontrer qu'il est possible de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires

Expérimenter des systèmes de culture économes en produits phytosanitaires

Produire des références sur les systèmes économes en PHYtosanitaires

Les évolutions d'IFT dans le réseau FERME en Occitanie



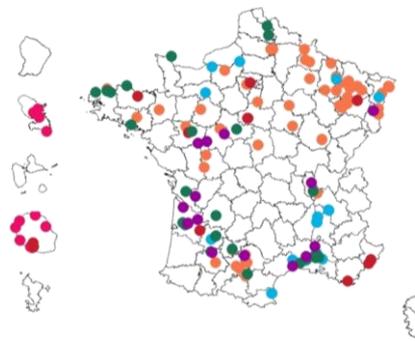
**-14% dans la filière
Grandes cultures
Polyculture-élevage**



**-17% dans la filière
Viticulture (au niveau
national)**

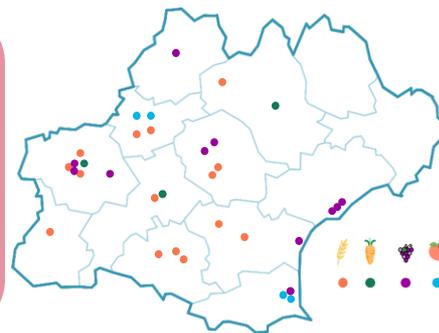
DEPHY Expé :

- Un réseau de 200 sites expérimentaux
- Pour tester des systèmes très en rupture
- 41 projets au national – 12 projets en Occitanie

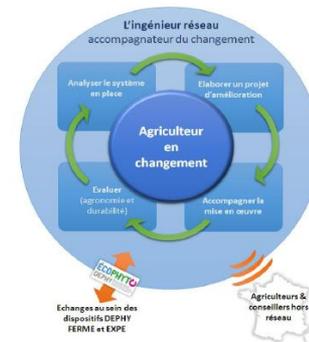


DEPHY Fermes :

- Des groupes historiques qui existent depuis 2010
- 3000 agriculteurs en France – 395 en Occitanie
- Animés par différentes structures (Chambres d'agriculture, CIVAM, GAB...)



DEPHY : des ressources éprouvées sur les pratiques économes en phytos et performantes économiquement : <http://www.ecophytopic.fr/dephy/dephy-reseau-dephy>



3 objectifs

Faire évoluer les pratiques et les systèmes

Vise à multiplier par 10 le nb d'agriculteurs accompagnés dans la transition agro-écologique à bas niveau d'intrants phytos

Capitaliser, diffuser, transférer les expériences réussies, notamment issues du réseau DEPHY

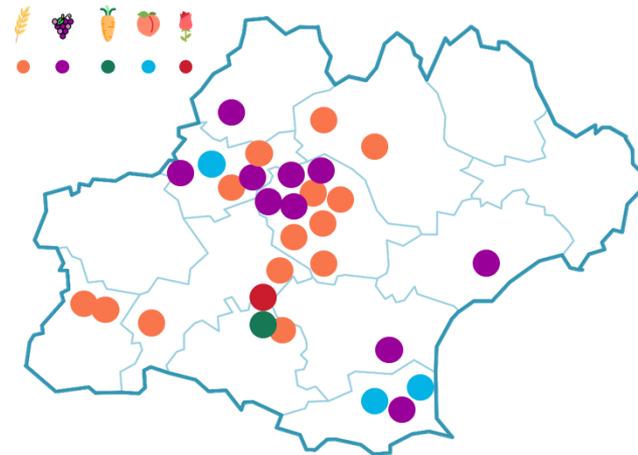
Une animation régionale :
DRAAF- CRAO – DREAL –
Agences de l'eau AG et RMC

Les groupes 30 000 en Occitanie

41 groupes actifs
653 agriculteurs engagés depuis 2017
Animés par différentes structures (chambre d'agriculture, coopérative, négoce...)

Des groupes qui travaillent :

Sur le volet **agronomique** (suivis des IFT, d'indicateurs agro-écologique, des leviers mobilisés)
Sur le **volet économique** (suivi des rendements)
Sur le **volet social** (suivi d'indicateur tox, de la prise de risque, du nombre de formation...)



Capitalisation et valorisation des groupes :





**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



2. LES GROUPEMENTS D'INTERET ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

UN DISPOSITIF POUR LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

Un dispositif issu de la loi d'avenir, pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt du 13 octobre 2014

Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt du 13 octobre 2014 :

→ projet agro-écologique pour la France et sa déclinaison en plans

→ des mesures clés dont la création des GIEE (article 3)



Un outil d'accompagnement des agriculteurs à la transition agro-écologique pour...

Contribuer à l'objectif du **plan AE pour la France** d'une majorité des exploitations engagées dans l'agroécologie en 2025

Contribuer à **structurer et favoriser la transition**



Combiner la performance économique, environnementale et sociale des exploitations, avec des objectifs ambitieux et innovants en terme de **reconception de systèmes de production**

Impliquer plus efficacement l'ensemble des acteurs des **filières et du développement agricole** en lien avec les enjeux du territoire

... en réponse à des enjeux multiples

favoriser la biodiversité

maîtriser les énergies

maintenir l'attractivité des territoires ruraux

préserver les paysages

prévenir les risques naturels

renforcer les compétences des actifs ruraux

assurer une gestion économe des intrants

s'adapter aux attentes sociétales (qualité, proximité)

soutenir le dynamisme des activités agricoles

s'adapter au changement climatique

maîtriser les gaz à effet de serre

renforcer l'innovation

satisfaire durablement les besoins alimentaires

maîtriser la gestion du foncier agricole

favoriser le renouvellement des générations d'exploitants

préserver et valoriser la ressource en eau

Comment ça marche, un GIEE ?

Structure
porteuse

C'est un **collectif d'agriculteurs volontaires** qui s'engagent, avec l'appui d'autres partenaires, dans un projet pluriannuel pour l'amélioration de leurs pratiques en visant la triple performance (objectifs économiques, environnementaux et sociaux), et à ce titre reconnus par l'État...

Structure
d'accompagnement

... **appuyé par une structure d'accompagnement** (chambre agriculture, coopératives, CIVAM, GAB, ADEAR, collectivité, autres associations, CUMA...)

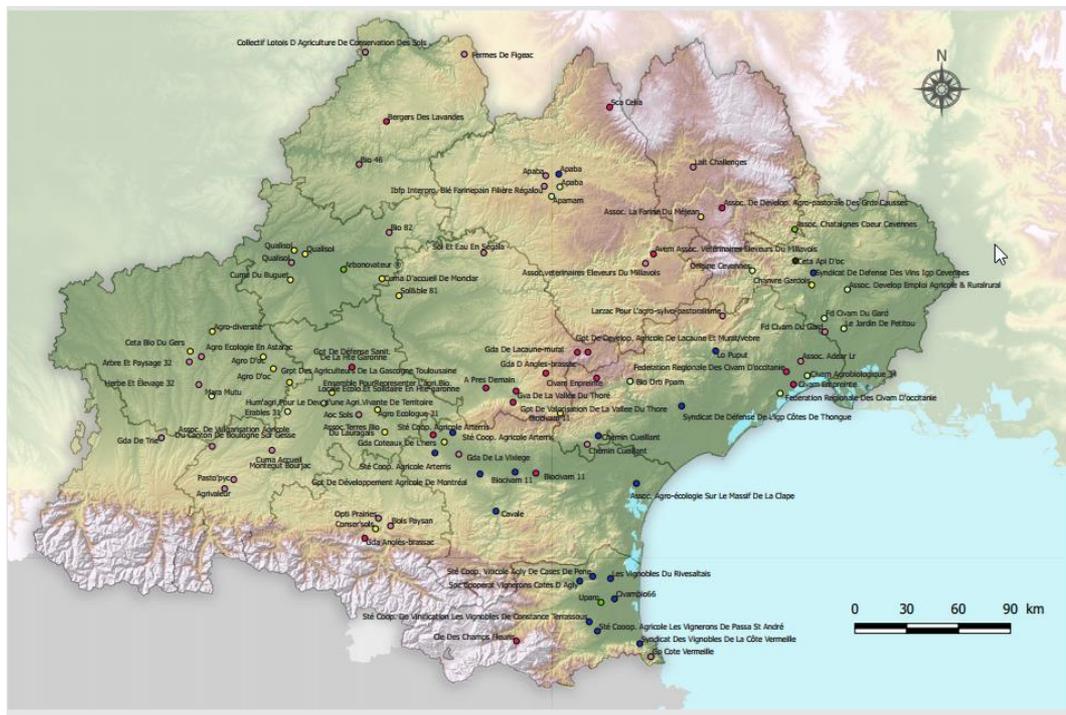


Structure de
capitalisation



... dans une **logique de partage des résultats** pour bénéficier au plus grand nombre.

Une forte dynamique en Occitanie : 1^{ère} région en France en nombre de GIEE



135 GIEE reconnus
dont 97 actifs

2431 agriculteurs
engagés

+ 21 GIEE en 2020
(613 agriculteurs)

En 2020, 11 GIEE issus
de l'émergence 2019

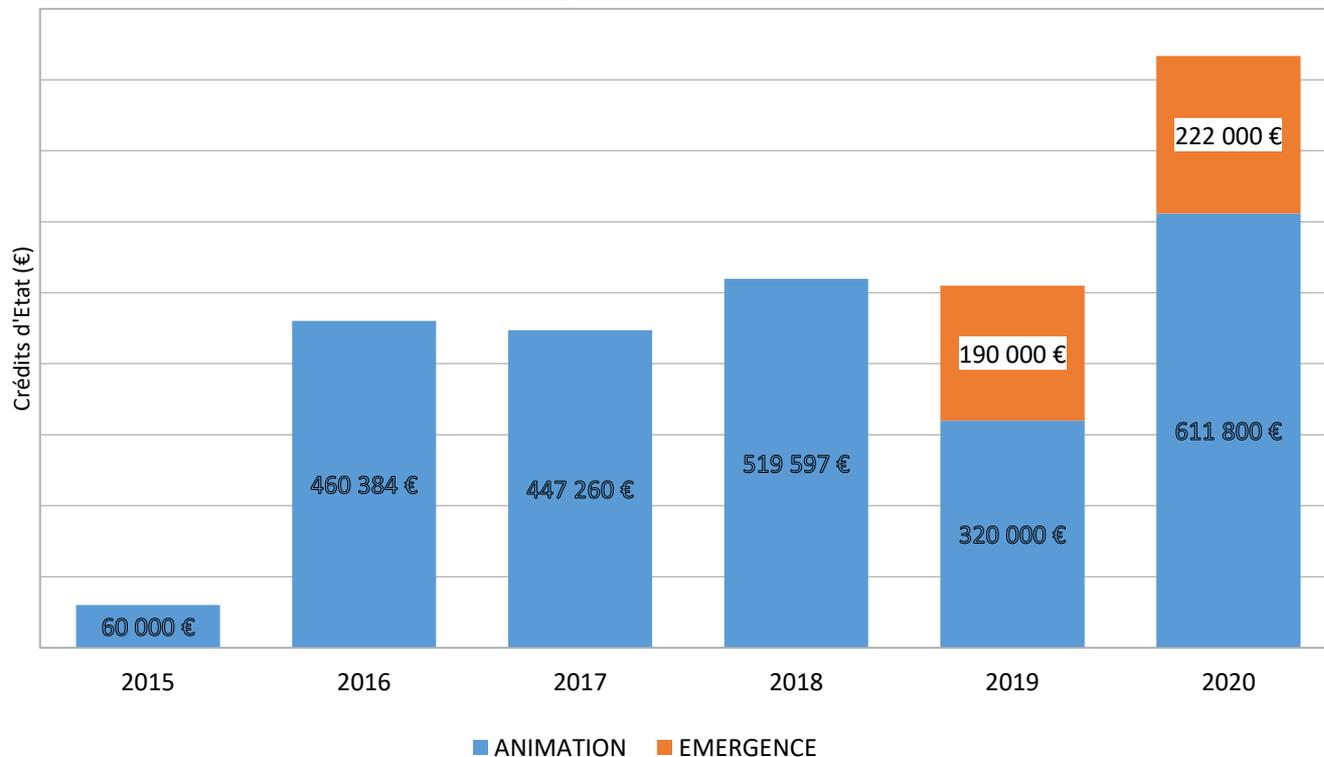
Thèmes

- Apiculture
- Arboriculture
- Élevage
- Grandes cultures
- Maraîchage - Horticulture
- Polyculture-élevage
- Viticulture

Sources : ©IGN BD CARTO®, DRAAF

Un accompagnement financier par l'Etat de 3,5 M€ depuis 2015

- Pour 2020, 31 GIEE financés pour l'animation (dont 19 nouveaux GIEE).
- Sur le dispositif Emergence des collectifs, 25 nouveaux projets financés en 2020.





**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3 ... AVEC DES ENJEUX

... avec des enjeux

De coordination de la capitalisation des groupes innovants :

La loi d'avenir prévoit que « La coordination des actions menées en vue de la capitalisation et de la diffusion des résultats des GIEE et des groupes 30000 est assurée en lien avec les organismes de développement agricole intéressés » au niveau régional, par la Chambre Régionale d'Agriculture, sous le contrôle de la DRAAF et de la Région



... avec des enjeux

De qualification des pratiques agro-écologiques en vue de la reconnaissance des produits par le consommateur



D'articulation avec des dispositifs d'appui à la transition



Mesures
environnementales et
climatiques

Païement pour
services
environnementaux



Projet alimentaire de
territoire

Conditionnalité,
verdissement
Eco-régimes
nouvelle PAC

Compensation
collective agricole

Initiatives existantes = vivier
d'agriculteurs motivés ?

Additionalité possible par
rapport aux différents
dispositifs ? Equivalences entre
dispositifs ?

Moyens de pérenniser les
démarches sur des durées
longues ?